

L' Abeille.

8ème Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

8ème Année

VOL. IX.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 22 JUIN 1861.

No. 33

LE MONT-SAINT-MICHEL.

Oct. 1860.

“ Comme il vous plaira, messieurs. Je suis fort désintéressé dans cette affaire : je voulais seulement vous rendre service. Vous trouvez 30 francs trop chers ? A votre aise, messieurs . . . Mais une supposition. Vous prenez la première voiture que vous rencontrez. Vous allez un pas de tortue. La marée vous surprend et vous ne pouvez revenir que demain. Et puis vous n'avez pas de permis . . . vous aller vous cogner le nez contre la porte fermée . . . Moi, je vous donne une bonne voiture à deux chevaux. Je vous donne une lettre pour le gouverneur, avec qui je fais souvent des affaires. Vous allez lestement ; vous revenez dans quelques heures, et vous êtes ce soir à Anranches. Mais j'oubliais, c'est trop cher. Adieu donc, messieurs. Bon voyage et bien du plaisir. ”

C'est ainsi que nous parlait l'hôtelier de Pont-Orson, espèce de colosse, revêtu de l'éternelle blouse bleue des paysans français, et coiffé du classique bonnet de coton. Nous soupçonnons bien un peu que le rusé normand nous en donnait à garder, mais que faire ? Nous avons allongé notre voyage d'une vingtaine de lieues tout exprès pour voir le Mont-St.-Michel, nous craignons fort que notre bonne mine ne fût pas un billet d'admission suffisant ; le temps pressait : bref, nous montâmes dans la *carriole* qu'un garçon fort avenant, accoutumé sans doute à l'issue ordinaire de ces sortes de débats entre son maître et les voyageurs, avait déjà amenée toute prête, et munis de la lettre de notre gros patron, nous partîmes.

Nous nous dirigeâmes aussitôt vers la mer par une route excessivement mauvaise. Il faut savoir qu'il y a trois sortes de route en France : route impériale, départementale et communale. Les routes communales sont plus ou moins entretenues par les communes. C'est une de ces routes que nous suivions. Les routes impériales et départementales, *macadamisées* et réparées aux frais du gouvernement ou du département, ordinairement bordées de beaux arbres, sont partout magnifiques. Je ne parle pas des chemins de fer, dont

le réseau, aujourd'hui presque complet, demanderait un article séparé. Quel qu'il fût, le chemin que nous suivions nous conduisait à travers un *pays accidenté*, et le paysage n'était pas sans intérêt. En traversant un petit village, nous rasâmes de très-près une maison dans laquelle on faisait la noce. La porte et les fenêtres ouvertes nous laissèrent apercevoir de longues tables chargées de mets et de carafes de cidres, et garnies de joyeux convives. Notre cocher qui saluait d'un air d'envie ses nombreuses connaissances, nous apprit que dans ces contrées les noces durent plusieurs jours de suite. On se rassemble encore le dimanche suivant pour faire un dernier repas, qu'on appelle la *renocce*.

Nous ne tardons pas à arriver sur le bord de la falaise. De là, nous embrassons d'un coup d'œil l'immense océan, et à deux kilomètres de la côte, nous voyons s'élever le Mont-St.-Michel, but de notre voyage. Assis à peu près sur la ligne qui sépare la Bretagne de la Normandie, le Mont-St.-Michel est un rocher isolé, taillé en forme de cône tronqué. Sa base a 900 mètres de circonférence et sa hauteur est de trois à quatre cents pieds. Il repose sur une grève immense que la mer couvre et découvre à chaque marée. Dès le huitième siècle, le Mont-St.-Michel était déjà habité par un ermite. Dans la suite, les moines qui jadis recherchaient les lieux les plus écartés, y construisirent une église et un monastère, “ où, durant une longue suite de siècles, la piété amena chaque jour d'innombrables pèlerins. De toutes les provinces de la France, de tous les pays de l'Europe, on voyait arriver des caravanes de deux à trois cents personnes, cavaliers et piétons, avec des bannières et leur aumonier en tête. Au retour, la caravane se nommait des chefs dont l'un portait le titre de roi et pour insigne une couronne de plomb doré. Chacun se décorait de plumets, de cocardes, d'écharpes garnies de coquilles et de médailles de St.-Michel. Dans toutes les villes, sur la route faisait une entrée triomphale, bannières déployées, et l'on visitait dévotement les églises. ”

Choisit plus tard pour être le chef-lieu

d'un nouvel ordre de la chevalerie institué par le roi Louis XI, le Mont-St.-Michel devint ensuite une prison d'état. On sait que le célèbre Fouquet, surintendant des finances sous Louis XIV et le fameux masque de fer y furent renfermés. Grâce aux progrès des lumières et de la morale publique, il a fini par être ce qu'il est encore aujourd'hui, une maison centrale de détention.

A peine étions-nous descendus sur la plage que nous vîmes accourir vers nous un second guide, autre colosse, aux pieds et aux jambes nus, qui se mit à trotter vaillamment à côté de la voiture. A l'entendre, nous ne pouvions pas absolument nous passer de lui. Les sables mouvants que la mer charrie sans cesse, sont entrecoupés par les bras nombreux de plusieurs ruisseaux, forment çà et là d'immenses fondrières et rendent la route excessivement dangereuse. Ajoutez à cela que souvent d'épais brouillards se lèvent tout-à-coup et ne permettent qu'à grand peine de se diriger . . . Des centaines d'imprudents ont péri sur cette plage . . . dernièrement encore un touriste anglais . . . &c. &c. Nous regardons notre cocher, qui s'embrait s'entendre avec le guide, et nous nous plaignons en vain de cette nouvelle imposition . . . Au reste ce guide était bon diable et passablement amusant. Le récit des nombreux sauvetages opérés par son adresse et son audace, hauts faits qui, selon lui, ne pouvaient manquer de lui valoir quelqu'un de ces jours la croix d'honneur, nous occupa agréablement durant le trajet jusqu'au pied de la montagne, où nous quittâmes la voiture.

Après avoir fait en vingt-cinq minutes le tour des remparts, nous commençâmes à monter par une rue fort étroite et fort roide, bordée toutefois d'un certain nombre de maisons, qui forment ce qu'on appelle la ville. Elle compte à peu près 400 âmes composant une petite paroisse qui a son église et son curé. Cette église, fort peu curieuse d'ailleurs, possède un grand crucifix de bois tout-à-fait remarquable. C'est l'œuvre d'un détenu. L'artiste a su répandre sur l'admirable figure du Christ toute la tristesse, la résignation et l'espérance chrétienne qu'il ressentait lui-